

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Auvergne | 2006

Vichy – 18 et 20 avenue Victoria ; 16, 18, 20 et 24
rue Jean-Jaurès

Kristell Chuniaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4856>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Kristell Chuniaud, « Vichy – 18 et 20 avenue Victoria ; 16, 18, 20 et 24 rue Jean-Jaurès », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4856>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Vichy – 18 et 20 avenue Victoria ; 16, 18, 20 et 24 rue Jean-Jaurès

Kristell Chuniaud

Date de l'opération : 2006 (MH)

- 1 En préalable à la construction d'un immeuble à l'angle de la rue Jean-Jaurès et de l'avenue Victoria à Vichy, une fouille archéologique de sauvetage a été réalisée par l'INRAP de décembre 2005 à début mars 2006 (BSR 2005, p. 28, Kristell Chuniaud).
- 2 L'emprise de la fouille (un peu moins de 2 000 m²) se situe dans le périmètre de la ville antique, tel qu'il a été défini par Jacques Corrocher. Ce dernier, par des fouilles et par un suivi constant des travaux affectant le sous-sol vichyssois, a collecté une grande masse d'informations sur le passé antique de la ville, sans que la synthèse de ces données puisse aboutir à dresser plus qu'une esquisse de l'organisation spatiale de l'agglomération ; la trame viaire, l'éventuelle spécialisation des quartiers, l'emplacement des monuments publics restent inconnus.
- 3 Les résultats de la fouille du Garage Palace, la plus grande surface d'un seul tenant étudiée à Vichy, viennent opportunément compléter le schéma proposé, tout en posant de nombreuses questions. La méthode de fouille stratigraphique permet de reconstituer précisément l'évolution du quartier mis au jour, en établissant la mise en séquences des événements successifs qui l'ont constitué.
- 4 Le site se situe sur le bord d'une terrasse moyenne de l'Allier, encore bien visible dans la topographie actuelle de ce secteur de la ville. Au sommet des graves ou des limons de recouvrement, de rares artefacts (tessons roulés de céramique modelée) sont vraisemblablement déposés après la fixation des berges et les ultimes mouvements de la rivière à cet endroit.
- 5 La première fréquentation du site (il ne s'agit pas d'une occupation) est marquée par un mobilier rare et erratique, attribuable aux II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., piégé dans un niveau grisâtre (paléosol ?) qui s'installe au sommet des alluvions. Aucun aménagement n'y est

observé. L'implantation humaine, qui n'intervient pas avant le changement d'ère, se manifeste d'abord par une structuration de l'espace : deux chaussées de galets sont construites. Celle d'orientation est-ouest, au sud de l'emprise, est implantée entre deux fossés étroits de même orientation. La voie au nord est orientée sud-est - nord-ouest. Ces deux voies, qui ne sont bordées à ce moment d'aucune construction, marquent durablement l'organisation du futur quartier.

- 6 Sous le règne de Tibère, un grand bâtiment maçonné (bâtiment 1) à usage d'habitation vient s'accoler contre la voie nord ; il ouvre cependant au sud et un cailloutis aménage en une vaste « esplanade » l'espace qui le sépare de la voie sud. Des constructions plus légères, aux murs en matériaux périssables fondés sur des soubassements de pierres, sont accolées à l'est de ce bâtiment. À cette première phase d'occupation, qui ne s'étend guère au delà de la moitié du I^{er} s. apr. J.-C., se rattache la majorité du mobilier recueilli sur le site.
- 7 Le quartier s'étoffe avec la construction, au sud, d'un second bâtiment (bâtiment 2) qui occulte la voie est-ouest et dont le plan suggère une fonction d'entrepôt. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire sans refend interne, à galerie périphérique sur ses façades ouest et sud. D'importantes fondations aux angles attestent de l'existence de renforts imposants. Un pilier central, également massif, soutenait la charpente, ou le plafond d'un étage. Aucun sol, ni aucun indice des activités pratiquées dans ce lieu ne sont conservés. Sans doute au cours d'une réfection, le bâtiment 2 est doté au sud d'une galerie à portique dont sont conservées les fondations des bases de poteaux ou de colonnes.
- 8 Les sols extérieurs aux deux bâtiments sont entretenus durant toute la période par des apports successifs de cailloutis et donnent à l'espace linéaire qui les sépare la configuration d'une rue. Au nord du bâtiment 2, la chaussée est également rehaussée et délimitée latéralement par des murs. À l'angle sud-ouest de la fouille, des couches successives de cailloutis damés forment un important espace de circulation (l'accumulation des recharges atteint 0,80 m d'épaisseur) qui pourrait correspondre à l'une des rues nord-sud de la ville. En effet, l'hypothèse que l'actuelle rue Jean-Jaurès coïncide avec un axe antique a été posée par Jacques Corrocher, mais les destructions contemporaines de ce secteur ne permettent pas de valider avec certitude cette information ; aucune bordure n'a été identifiée, ce qui ne permet pas de déterminer la moindre orientation.
- 9 Les traces laissées par l'occupation du quartier se font plus fugaces à partir du II^e s. apr. J.-C. en dehors des aménagements hydrauliques et du bâtiment 2 ; un foyer est construit dans l'une des pièces, tandis qu'une cave est aménagée au nord, divisant en deux l'ancienne pièce. Sans doute dans le courant du II^e s. apr. J.-C., des canalisations sont aménagées dans les espaces de circulation extérieurs aux bâtiments. L'équipement connaît deux étapes ; une première canalisation, dont la fonction ne peut se déduire du seul mode de construction, est remplacée par un véritable aqueduc de dimensions plus imposantes (canal en maçonnerie coulée en tranchée, enduit étanche sur les parois). La première des conduites, qui provient de l'est, forme un angle très marqué au débouché du bâtiment 1 et se dirige plein sud. L'aqueduc reprend le même trajet ; l'eau acheminée provient de l'est et traverse toute l'emprise vers l'ouest en maintenant une dérivation vers le sud au moyen d'un embranchement (au mode de construction identique, mais aux dimensions moindres). Ces aménagements hydrauliques, surtout dans leur second état, paraissent bien être réalisés à l'échelle de l'agglomération et non à des fins privées. Ils sont à mettre en relation avec les mentions anciennes de découverte, dans la parcelle

mitoyenne au sud (jardins de la Banque de France), de bassins interprétés comme le « *castellum divisorium* » de la ville.

- 10 De rares couches d'abandon situent un arrêt de l'occupation du quartier dans le courant du III^e s. apr. J.-C. Après l'abandon, des inhumations erratiques (au nombre de cinq sur toute l'emprise) sont pratiquées sur le lieu, qu'il est possible de restituer comme un terrain vague ou une friche. D'après deux datations au radiocarbone, cette pratique s'est étalée sur plusieurs siècles entre les VII^e s.-VIII^e s. et le XI^e s. apr. J.-C. Cependant, deux des inhumations sont réalisées le long de murs gallo-romains, ce qui est l'indice qu'ils étaient encore visibles, ne fût-ce à l'état de ruines.
- 11 À une période qu'il est difficile de situer précisément dans le temps, le site fait l'objet d'une intense campagne de prélèvement des matériaux de construction qui n'a laissé, à de rares exceptions près, que les tranchées de récupération des murs gallo-romains. Les résidus parvenus jusqu'à nous dans les comblements de ces tranchées laissent tout de même entrevoir quelques détails de l'ornementation et du décor architectural du site antique : statue en marbre blanc, sols en opus sectile, corniches en marbre, enduits peints, chapiteau toscan en calcaire. Enfin, au Moyen Âge, quelques fosses de fonction indéterminée sont creusées sur le site, qui ne connaîtra un redéploiement urbain qu'à partir du XIX^e s. apr. J.-C.
- 12 Kristell Chuniaud

INDEX

Index géographique : Auvergne, Allier (03), Vichy

Index chronologique : âge du Fer, Empire romain, ép. contemporaine, Moyen Âge

Thèmes : approvisionnement en eau, aqueduc, canalisation, cave, corniche, décor peint, enduit peint, entrepôt, fondation de bâtiment, fosse, fossé, habitation, hydraulique, inhumation, quartier, radiocarbone, statue, stratigraphie, terrasse alluviale, voirie

operation Fouille avant travaux (MH)

AUTEURS

KRISTELL CHUNIAUD

INRAP